

**PLAN DE TRAVAIL INITIAL DU GROUPE DE TRAVAIL DU TCA SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS (WGTR) POUR LA PÉRIODE DE SEPTEMBRE 2017 À AOÛT 2018**

<p><u>Mandat :</u></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le WGTR permettra d'effectuer des échanges de leçons apprises sur le plan national concernant l'exécution des obligations et l'organisation des tâches en matière d'établissement de rapports en vertu du TCA. Dans ce contexte, le Groupe devra chercher à identifier les domaines de difficulté communs et les communiquer au Groupe de travail sur la mise en œuvre efficace du Traité (WGETI) comme éléments appropriés à inclure dans les efforts d'assistance à la mise en œuvre.</li> <li>2. Le WGTR évaluera la possibilité de faciliter l'échange d'informations en vertu des dispositions du Traité par des moyens organisationnels, tels que des processus ou des formats particuliers, en vue de fournir des recommandations à la CEP4. Dans ce contexte, il faut tenir compte de l'examen par le WGETI des sujets prioritaires concernant l'échange d'informations.</li> <li>3. Le WGTR continuera à suivre le développement de la plate-forme informatique du Traité afin : (a) d'identifier les possibilités de renforcer la transparence conformément à l'article 1 du Traité ; (b) de contribuer au développement d'un soutien en ligne efficace pour l'établissement de rapports obligatoires en vertu du TCA, tout en conservant la possibilité de rendre compte sous un format national.</li> <li>4. Le WGTR devra examiner davantage la possibilité d'exploiter les informations générées par l'établissement de rapports obligatoires afin de soutenir les États Parties dans la mise en œuvre du Traité ainsi que les efforts d'universalisation du Traité. Dans cette tâche, le WGTR devra être guidé par les priorités identifiées au sein des Groupes de travail responsables de ces deux domaines. Toute recommandation à la CEP4 devra être accompagnée d'une indication claire de qui sera responsable du travail recommandé et d'une estimation des incidences budgétaires éventuelles.</li> <li>5. Le WGTR devra formuler une proposition pour examen par la CEP4, suggérant des tâches à effectuer par le Groupe au cours de la période allant de la CEP4 à la CEP5</li> </ol>
<p><u>Documents pertinents :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <a href="#">Rapport final de la CEP3 (ATT/CSP3/2017/SEC/184/Conf.FinRep.Rev1)</a> ;</li> <li>❖ <a href="#">Projet de rapport des coprésidents du WGTR à la CEP3 (ATT/CSP3.WGTR/2017/CHAIR/159/Conf.Rep)</a>, en particulier l'annexe B : « Mesures nationales visant à faciliter le respect des obligations et des engagements en matière d'établissement de rapports internationaux » et annexe D : « Établissement de rapports concernant les exportations et les importations autorisées ou réelles d'armes classiques : Questions et réponses » ;</li> <li>❖ <a href="#">Document de réflexion des coprésidents ; « Des moyens plus structurés d'échanger des informations sur des sujets liés au Traité ? »</a></li> <li>❖ <a href="#">Proposition de l'Argentine sur l'article 13 (2) (annexe à ATT/CSP1/2015/WP.4/Rev.1, 6 juillet 2015), soumise par l'Argentine à la CEP1</a> ;</li> <li>❖ <a href="#">Document de travail sur le mécanisme d'échange d'informations visant à empêcher le détournement d'armes classiques vers le marché illicite, soumis par le Mexique</a> ;</li> <li>❖ <a href="#">Papier sur le contrôle des armes : « Idées et suggestions pour le Groupe de travail du TCA sur la transparence et l'établissement de rapports »</a> ;</li> <li>❖ <a href="#">Contribution des Philippines</a> ;</li> <li>❖ <a href="#">Contribution du Pérou</a>.</li> </ul>
<p><u>Actions en amont de la réunion de mars :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Distribution de la lettre des coprésidents, du document introductif et de la liste de questions indicatives aux intervenants du TCA</li> <li>❖ Préparation des participants au WGTR en vue des interventions ou des réponses écrites au préalable avec pour base le document introductif et la liste des questions indicatives</li> </ul>
<p><u>Actions prévues lors de la réunion de mars :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Adoption de l'ordre du jour proposé (voir annexe)</li> <li>❖ Discussion autour du document introductif, de la liste des questions indicatives et des contributions que les coprésidents auront reçues</li> <li>❖ Exposés du secrétariat du TCA sur l'état d'avancement du respect des obligations en matière d'établissement de rapports et sur la plate-forme informatique</li> <li>❖ Rappel concernant la date limite du 31 mai pour le rapport annuel obligatoire et rappel concernant la mise à jour obligatoire du rapport initial en cas de nouvelles mesures</li> </ul>

<u>Actions en amont de la réunion de juin :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Identification des livrables potentiels pour la CEP4 dans le rapport de la réunion et des participants au WGTR intéressés par la rédaction des propositions (documents de travail)</li> <li>❖ Rédaction de propositions par les participants au WGTR intéressés concernant les livrables potentiels</li> </ul>
<u>Actions prévues lors de la réunion de juin :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Discussion sur les propositions de projets (documents de travail)</li> <li>❖ Discussion sur les tâches que le WGTR devra accomplir pendant la période allant de la CEP4 à la CEP5</li> <li>❖ Projet initial du rapport des coprésidents du WGTR à la CEP4, y compris les recommandations</li> <li>❖ Exposés du secrétariat du TCA sur l'état d'avancement du respect des obligations en matière d'établissement de rapports et sur la plate-forme informatique</li> </ul>
<u>Actions en amont de la CEP4 :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Finalisation des propositions à recommander lors de la CEP4</li> <li>❖ Finalisation du rapport des coprésidents du WGTR à la CEP4</li> </ul>
<u>Résultats prévus :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Examen ou approbation des propositions recommandées (documents de travail)</li> <li>❖ Adoption du mandat du WGTR pour la période de septembre 2018 à août 2019</li> </ul>